



Comité Départemental de la Drôme

Sélection

Equipe Jeunes Alpinisme

Fiche d'Inscription

DATE DE L'EPREUVE :

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

NOM :

PRENOMS:

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE:

ADRESSE :

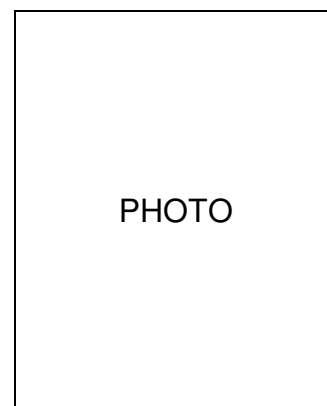
.....

.....

TEL. :

EMAIL :

N° DE LICENCE FFME :



MOTIVATIONS

Décrivez ci après vos motivations pour intégrer l'Equipe Jeunes Alpinisme :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LISTE DE COURSES

Précisez ci après vos courses les plus marquantes réalisées en terrain montagne ou en terrain d'aventure (10 max.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e), (nom / prénom)....., certifie l'exactitude des informations présentées dans mon dossier d'inscription. Par ailleurs, si, à l'issue des épreuves, je suis sélectionné(e) dans l'Equipe Jeunes Alpinisme de la Drôme, je m'engage également par la présente à participer aux stages définis dans le programme d'activité de l'Equipe

Fait à :

Date :

Signature du Candidat :

Dossier à retourner avant le **15 octobre 2010**, à :

FFME - Comité Départemental de La Drôme
Sélection Equipe Jeunes
Maison des bénévoles du sport
71 rue Latécoère
26000 VALENCE

En ajoutant les pièces suivantes :

- ❑ Copie de la Licence FFME
- ❑ Certificat Médical de moins de 3 mois « d'aptitude à la pratique et à l'enseignement de l'Alpinisme »
- ❑ Dossier d'inscription, dûment rempli et signé
- ❑ Chèque de 10€ à l'ordre de « FFME – CD26 »
- ❑ Une enveloppe timbrée à 50g au tarif en vigueur, à votre adresse



Comité Départemental de la Drôme

Sélection Equipe Jeunes Alpinisme

Informations Complémentaires

La sélection est ouverte aux jeunes résidants dans la Drôme, Filles et Garçons, âgés de plus de 18 ans et de moins de 26 ans à la date des épreuves sportives.

Cette sélection repose sur l'analyse de votre dossier de candidature et sur vos résultats lors d'une journée d'épreuves sportives.

Après remise de votre dossier d'inscription, celui-ci fera l'objet d'un examen par un jury composé de cadres de la FFME et de professionnels de la montagne.

Si votre dossier est retenu, vous recevrez au plus tard dix jours avant la date de l'épreuve une convocation par email vous invitant à vous présenter sur le lieu de la journée de sélection, à une heure précise.

La sélection est constituée des épreuves suivantes :

- Une épreuve d'endurance physique (itinéraire pédestre sans difficulté technique, d'une dénivelée cumulée d'environ 1000m, à réaliser dans un temps imparti et avec un sac à dos chargé : 10kg pour les garçons / 8kg pour les filles)
- Une épreuve d'évolution sur terrain varié (itinéraire pédestre accidenté ne nécessitant pas d'encordement et avec un sac à dos chargé) d'une durée inférieure à une heure
- Une épreuve d'escalade en chaussons, réalisée en tête en école d'escalade, dans une voie dont la candidat choisira le niveau (du 6a au 7b, selon son niveau)
- Une épreuve d'escalade en chaussures d'alpinisme, réalisée en tête (corde à double), dans une voie dont le candidat choisira le niveau (du 5a au 7a, selon son niveau)
- Un entretien devant un jury. Cet entretien portera sur la liste de courses présentée, sur vos connaissances montagnardes en général et sur vos motivations.

Pour les épreuves d'escalade, il est à noter que le jury s'attachera tout particulièrement à identifier les candidats capables d'évoluer avec aisance et efficacité en adaptant leur itinéraire à leur niveau. Plus que le niveau technique pur, une attention particulière sera portée à l'adéquation entre les choix du candidat et l'aisance qu'il démontrera dans les épreuves.

Les 5 meilleurs candidats désignés par le jury à l'issue de l'ensemble des épreuves seront sélectionnés pour constituer l'Equipe Jeunes Alpinisme de la Drôme.